

COMMUNE DE



www.saint-paul-les-romans.fr

EDITO DU MAIRE

Le début d'année a été marqué par des événements tragiques qui ont bouleversé notre pays ainsi que notre commune. Le rassemblement du 11 janvier a marqué notre village par ce moment fort où beaucoup d'entre vous ont voulu réaffirmer l'attachement à notre devise républicaine « Liberté Egalité Fraternité ».



Début d'année marqué aussi par la cérémonie des vœux à la salle des fêtes. Ce fut un moment plaisant de rencontres et d'échanges avec une très forte participation des St Paulois. Ce fut également l'occasion de citer de nouveau les grands objectifs de la municipalité dans les divers domaines que sont l'urbanisme, la vie scolaire, l'accompagnement social et la vie associative tout cela avec des finances maîtrisées. Nous continuerons à travailler ensemble, à organiser des rencontres et à rester à votre écoute. C'est ce fonctionnement municipal que nous voulons continuer à faire vivre pour répondre efficacement à vos attentes. Le travail ne manque pas et la tâche est passionnante puisqu'il s'agit d'améliorer la qualité de vie de chacun dans le respect de l'intérêt général.

ETAT CIVIL 2014 :

Cette année la commune s'est enrichie de 19 enfants 7 filles et 12 garçons, nés principalement en octobre, décembre, janvier.

Aucune naissance en mars, avril, mai....

Côté mariage, ce sont 12 unions et 1 baptême républicain qui ont été célébrés cette année en mairie, dont 8 en Août.

Enfin, nous avons perdu 8 St Paulaises et St Paulois.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

CONTACTS MAIRIE : 04.75.45.30.98

E-MAIL : accueil@saint-paul-les-romans.fr

HORAIRES D'OUVERTURE : Tous les jours de 8h30 à 12h

PERMANENCE CCAS : Le dernier samedi de chaque mois, de 9h à 11h30

PERMANENCE URBANISME : Tous les jeudis matin de 10h à 12h

PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS : les samedi matin de 9h30 à 11h30

AGENCE POSTALE : 04.75.05.27.86. Tous les jours de 9h à 12h

DÉCHETTERIE DE ROMANS : 04.75.05.93.74 Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

DÉCHETTERIE DE MOURS : 04.75.72.99.28 Lundi, mercredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Jeudi et vendredi de 14h à 17h30

TAXI ALPHA SERVICE & AMBULANCES DES COLLINES : 06.60.30.61.26

17

À VOS AGENDAS !

7 Mars : Repas des anciens (Salle des Fêtes)

14 Mars : Repas de la Chasse – Rôtie du Volley

21 Mars : Inauguration du Stade Charles Moiroux (Stade de Foot) - Concert Hélène Grange (Ferme des Essarts)

22 Mars : Elections cantonales – Loto du Foot

28 & 29 Mars : Salon du livre d'occasion (Salle des Fêtes)

29 Mars : Elections cantonales (2ème tour)

10 Avril : Vente de gâteaux à l'école primaire (APE)

11 Avril : Apéritif du Corso

12 Avril : Troc de Plantes. (Place des anciens combattants)

24 – 27 Avril : Corso

8 Mai : Vide grenier de l'APE

9 Mai : Retour du Corso

30 Mai : Méchoui du Rugby (Stade)

26 juin : Feu de la St Jean & Concert de la chorale

28 Juin : 10km et semi-marathon de St Paul

LE PROJET URBAIN

A l'occasion de la cérémonie des vœux, les grands axes de la politique d'urbanisme de la commune ont été présentés.



L'objectif d'un développement harmonieux se concrétise dans un premier temps par une réflexion d'ensemble sur notre Projet Urbain et traite les questions suivantes :

- » Comment concilier la création de nouveaux logements avec la préservation des terres agricoles,
- » Comment fluidifier et apaiser la circulation au sein du village,
- » Comment développer les équipements scolaires, sportifs et culturels,
- » Comment créer des cheminements piétons et vélos,
- » Comment préserver et mettre en valeur le centre ancien,
- » Comment réaménager le centre bourg pour préserver la sécurité des piétons

Tous ces sujets font en ce moment l'objet d'un gros travail entre les différentes commissions qui constituent le conseil municipal. Le projet urbain permettra de rassembler toutes ces avancées dans la perspective du « village que nous voulons pour demain ».

C'est un travail de fond qui aura le mérite de situer chacun des projets que nous allons mettre en œuvre, dans une vision globale cohérente qui améliore le « vivre ensemble » et facilite la vie de chacun.

Il fera l'objet d'une présentation publique ouverte au débat.

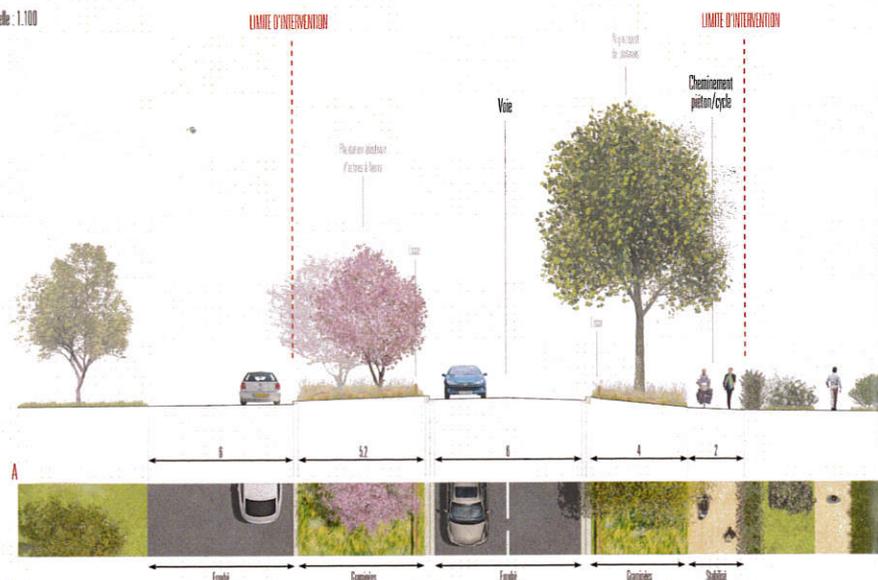
*Brigitte Rollet. Adjointe
à l'urbanisme et au cadre de vie*

RD 92, ON ROULE POUR VOUS

Projet très attendu pour sécuriser et embellir la traversée du village. L'avant-projet sommaire nous a été présenté ces derniers jours. Il comporte 4 tronçons qui pourront être réalisés en 4 étapes successives en fonction des possibilités budgétaires de la commune. Nous organiserons prochainement une réunion publique pour vous le faire connaître. Ci-joint le profil de la route au niveau de l'entrée ouest du village : 2 voies de circulation et un cheminement pour piétons et vélos.

ENTRÉE OUEST - COUPEAU

échelle : 1:100



CA C'EST FAIT !



Rue du moulin (Route de Chatillon) : Le revêtement a été posé par le conseil général, les coussins berlinois ainsi que les places de parking ont été mis en place par nos agents municipaux.

Panneau lumineux : Le premier panneau a été posé au rondpoint de la mairie, l'emplacement le plus central du village.

Vélo voie verte : Suite aux nuisances sonores le conseil général a mis en place des panneaux pour

demander le silence aux cyclistes pendant la traversée du hameau des buisseries. Un autre panneau a également été placé au pont de la Joyeuse pour inciter les cyclistes à emprunter le passage derrière les barrières en bois. Enfin des stops ont été posés aux carrefours dangereux du chemin de la Carrière et du chemin des

Blancs.

Chemin des trois morliets (après le passage à niveau derrière la scierie PAYEN) : Le chemin a été remis en forme et goudronné.

Cimetière : Un portillon a été mis en place pour accéder à l'ancien cimetière sans en faire tout le tour.

Terrain de foot : Désormais le stade s'appellera Charles MOIROUX.

Le portail d'accès à la pelouse est posé. L'inauguration aura lieu le samedi 21 mars.

SOUTIEN SCOLAIRE PAR LA CROIX ROUGE

"Seuls ceux qui sont assez fous pour penser qu'ils peuvent changer le monde y parviennent !"

Henry Dunant (fondateur de la Croix Rouge)

Depuis la rentrée scolaire, chaque semaine, Annick (professeur de lycée), Céline (en recherche d'emploi), Marie-Hélène (éducatrice spécialisée), Fabiola et Géry (étudiants) prennent le chemin de notre école élémentaire pour donner un coup de pouce à une dizaine d'enfants en difficultés scolaires.

Leur lien ? Ils sont tous bénévoles de la Croix Rouge française et offrent leur temps gratuitement.

Le principe ? Un bénévole pour deux élèves.

Le premier bilan très positif réalisé en janvier avec les enseignants montre que ces bénévoles font un vrai travail d'accompagnement qui redonne confiance aux enfants. Des efforts et de nets progrès sont constatés pour la plupart d'entre eux. De nouveaux liens se

créent et inscrivent les progrès dans la durée. À noter, Saint Paul est la seule et unique commune à bénéficier de ce partenariat avec l'unité locale du Dauphiné de La Croix Rouge qui se situe à Romans sur Isère et dont Monsieur Régis Joly est le président.

Un service que nous ferons perdurer tant qu'il y aura des enfants en difficulté.

Sonia Montagné, adjointe à la vie scolaire et la citoyenneté



DECOUVREZ BOUTS2SCRAP

Nous sommes une dizaine d'adhérentes et nous nous réunissons un samedi après-midi sur deux (les semaines impaires) à la maison des associations.

Le scrapbooking est un loisir créatif qui permet de mettre en valeur les photos sous diverses formes : Des pages, Des albums ou mini albums que l'on peut créer soi-même de A à Z, à base de cartonnette et de papier, d'encre, peinture et autre médium. Mais vos photos peuvent aussi prendre la forme de canevas (tableau) ou autre support (boite, etc...)

Notre association ne dispense pas de cours mais, pour les débutants qui voudraient essayer on est là pour les aider et donner des idées, faire des mini ateliers à thèmes...

Ponctuellement on organise des journées d'atelier (appelées « crop »), soit entre nous, soit en faisant venir une intervenante extérieure. Mais le scrap c'est avant tout un moment de partage et de convivialitéet un loisir-passion !!



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ☺

Participer à la vie publique « quand on est jeune », c'est possible grâce au Conseil Municipal jeune.

Le conseil municipal jeune s'inscrit dans une dynamique de démocratie locale et représente une chance pour la collectivité toute entière. Ce dispositif est une instance créée librement par les collectivités locales et répond à la volonté d'associer les jeunes à la vie de la commune et au fonctionnement des institutions.

Sa mission première est de représenter les jeunes auprès de la municipalité.

Son rôle consiste à être force de propositions pour la réalisation de projets ayant un intérêt pour la vie des St Paulois en général et des jeunes en particulier. Grâce au CMJ, les jeunes s'exercent à la citoyenneté et participent au développement de la démocratie locale. C'est aussi une expérience enrichissante pour le travail en équipe, la prise de parole en public, le débat collectif, le rapport aux autres...

Un groupe de travail municipal sera mis en place très rapidement pour étudier les conditions générales de la mise en oeuvre de ce CMJ et pour adopter une délibération qui permettra de le mettre en place.

**Jean Michel Adjoint au Vivre ensemble
et à la vie associative.**

MISE AU POINT

Suite aux différentes incivilités constatées dans le village, Gérard Lunel et la Gendarmerie ont rencontré un certain nombre de familles, avec leurs enfants, pour rappeler les exigences de la vie dans la commune, et les conséquences pénales que pourraient déclencher la dégradation volontaire du bien public ou du bien d'autrui. Ils ont également insisté sur le fait que la qualité des relations dans un village résulte d'abord du respect des règles de courtoisie et de civisme. Si nous avons le droit d'aller et venir sur le territoire communal, nous avons aussi l'obligation de respecter la tranquillité et la sérénité de chacun et de respecter les lieux publics et privés. Espérons que le message ait été entendu !

BANQUET DES ANCIENS

Comme chaque année le CCAS organise le repas offert aux St Paulois et St Paulois âgés de 65 ans et plus.

Les personnes concernées sont celles nées en 1950, qui ont ou auront 65 ans dans l'année.

Pour les conjoints âgés de moins de 65 ans au 31 Décembre 2015, ils pourront être présents en réglant une participation.

Cette année, le repas sera préparé par l'Auberge de l'Atelier et aura lieu le samedi 7 Mars à la salle des Fêtes.

Les personnes souhaitant participer au repas mais ayant des difficultés pour se déplacer, pourront le mentionner en retournant l'invitation qu'ils ont reçue. Un transport sera prévu à cet effet.

Nous espérons que vous viendrez nombreux partager ce moment de convivialité et d'échanges.



BRIGITTE SAVELLI FIDÈLE A LA POSTE

Depuis 2010, Brigitte Savelli assure avec brio les fonctions d'animatrice pour nos enfants à l'école maternelle. Ayant le sens du service public, Brigitte occupe également les fonctions d'agent postal au sein de la mairie. Sa bonne humeur et ses compétences sont devenues incontournables pour les Saint Paulois.

Fidèle à la poste mais aussi fidèle aux habitants et à leurs préoccupations, elle a su apporter et créer un lien avec les usagers et répondre au mieux aux besoins des habitants. L'affluence quotidienne de l'agence postale l'illustre parfaitement ! Cette préoccupation du service rendu est partagée par nos élus. C'est pourquoi les horaires vont évoluer.

La mairie sera ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et la poste de 9h00 à 12h00.



SORTIE RAPIDE A LENTE

Le 25 janvier la vaillante équipe de St Paul Activités a organisé une sortie en raquettes dans la forêt de Lente.

14 participants ont affronté le froid vent du nord (-6°) dans 70cm d'une neige poudreuse fraîchement tombée. Et comme ces sportifs sont bien organisés, au retour une bonne choucroute alsacienne les attendait...



CAFÉ CHARLIE

Suite aux attentats de Paris vous avez été nombreux à nous rejoindre devant la Mairie le 11 Janvier pour un rassemblement citoyen. Pour que ces événements terribles nous permettent de réfléchir à ce que signifie « vivre ensemble », nous avons créé le « Café Charlie ».

La première séance a eu lieu mercredi 11 Février à 19h à la mairie et a rassemblé 15 personnes autour de la grande table communale. Une soirée de débats conviviale et sympathique qui a permis de faire connaissance et de commencer à aborder les grands thèmes que nous continuerons à traiter le 11 de chaque mois à 19h en mairie.

Il n'y a pas de limite d'âge, ni de préférence culturelle ou religieuse, vous êtes tous les bienvenus ! Et si on est timide, on peut venir juste pour écouter. Seule condition : apporter quelque-chose à partager avec le groupe : boisson ou grignotage.

Brigitte Rollet

